Différenciation en évaluation

Guide des enseignants

Primaire et secondaire

COMMISSION SCOLAIRE DE l'Estuaire

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES 2

PRÉSENTATION DU DOCUMENT 3

MISE EN CONTEXTE 4

L'UTILISATION DES ADAPTATIONS ET DES MODIFICATIONS 5

FRANÇAIS-LECTURE 8

FRANÇAIS-ÉCRITURE 11

ANGLAIS-LECTURE 14

ANGLAIS-ÉCRITURE 17

MATHÉMATIQUES 21

SCIENCES ET TECHNOLOGIES, UNIVERS SOCIAL, ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE 24

PRISE DE NOTE 27

DEVOIRS ET ÉTUDE 27

ANNEXE 1 28

ANNEXE 2 30

BIBLIOGRAPHIE 32

Présentation du document

Ce guide se veut la mise à jour de celui conçu par un comité formé d'enseignants orthopédagogues et des ressources régionales en difficulté d'apprentissage en 2007-2008. Les clarifications apportées au cours des années par le MELS ont fait en sorte que certaines informations devaient être ajustées.

Pour débuter, vous trouverez une description des balises d'utilisation des adaptations et des modifications. Ensuite, par discipline ou regroupement de disciplines, vous trouverez des exemples d'adaptations et de modifications ainsi que des précisions sur leur contexte d'utilisation.

Ce document se veut évolutif. À chaque début d'année scolaire, il sera déposé sur le portail de la commission scolaire. Ce sont les enseignants qui, en cours d'utilisation, pourront nous faire des commentaires dont nous tiendrons compte dans les mises à jour annuelles.

En espérant que ce guide soit utile pour la recherche de solutions aux problématiques de difficultés d'apprentissage de vos élèves, nous vous souhaitons :

Bonne année scolaire !!!

Marie-Eve Dufour, conseillère pédagogique en adaptation scolaire
Katy Gauthier, ressource régionale en difficulté d'apprentissage
Karine Michaud, ressource régionale en déficience auditive et en déficience langagière
Marie-Chantal Tanguay, ressource régionale en déficience langagière

Avec la collaboration de :
Maryse Cléments, Commission scolaire du Fer
Katia Tardif, Commission scolaire du Littoral
Cindy Bérubé, Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord

Validé par Stéphanie Lebel, Stéphanie Bernier, Yves Montigny, Johanne Munger et Renée Dufour, conseillers pédagogiques.

Mise en contexte

Le ministère reconnaît qu'il peut être nécessaire d'adapter certaines conditions d'évaluation pour permettre à des élèves ayant des besoins particuliers de faire la démonstration de leurs apprentissages. Cependant, les mesures ne doivent en aucune manière abaisser les exigences établies ou modifier ce qui est évalué. Elles doivent permettre de mesurer adéquatement le niveau de maîtrise des apprentissages. En tout temps, les résultats de l'évaluation des apprentissages doivent renseigner sur l'état des acquis scolaires.

Par ailleurs, il faut demeurer vigilant pour éviter que les mesures mises en place présentent un défi additionnel pour l'élève. Pour cette raison, seules les mesures de soutien appliquées en cours d'apprentissage doivent être envisagées en situation d'évaluation.

Pour certains élèves, le défi posé par les attentes du programme peut être hors de portée. Dans une telle situation, il peut s'avérer judicieux de modifier en cours d'apprentissage le niveau des attentes afin de favoriser la progression de l'élève dans ses apprentissages. En situation d'évaluation, on doit soumettre l'élève à l'intégralité de la tâche. Des modifications peuvent être apportées à l'évaluation plutôt que d'en soustraire l'élève. Elles doivent être prises en compte lors du jugement.

Tiré du chapitre 5 – Mesures d'adaptation pour l'évaluation des apprentissages – Guide de la sanction des études

L'utilisation des adaptations et des modifications

FLEXIBILITE	ADAPTATIONS	MODIFICATIONS
Qu'est-ce que c'est?	**Qu'est-ce que c'est?**	**Qu'est-ce que c'est?**
Souplesse qui permet d'offrir des choix lors des situations d'apprentissage et d'évaluation. Le niveau de difficulté des tâches à réaliser, les exigences ou les critères d'évaluation des compétences visées ne sont pas modifiés.	Ajustement, aménagement de situation d'apprentissage et d'évaluation qui ne modifie pas le niveau de difficulté, les critères d'évaluation et les exigences.	Changement dans la situation d'apprentissage et d'évaluation qui modifie le niveau de difficulté, les critères d'évaluation et les exigences.
Pour qui ?	**Pour qui ?**	**Pour qui ?**
Pour l'ensemble des élèves.	Pour l'élève ayant des besoins particuliers (élève à risque ou en difficulté d'apprentissage).	Pour l'élève en difficulté d'apprentissage qui chemine dans son année scolaire et qui ne peut répondre aux attentes de celle-ci (Ex: Âge 6e et apprentissages 6e). **OU** Pour l'élève en difficulté d'apprentissage qui chemine dans une année scolaire inférieure à son groupe d'âge (Ex : Âge 6e et apprentissages 4e).
	Pourquoi ?	**Pourquoi ?**
	Parce qu'on observe un besoin récurrent chez l'élève et que pour y répondre, il est nécessaire de mettre en place un ou des moyens.	Parce que malgré la mise en place d'adaptations, l'élève ne réussit toujours pas à répondre aux attentes fixées.

Spécifications

ADAPTATIONS	MODIFICATIONS
– Toute adaptation doit être planifiée, inscrite au PI et être révisée régulièrement. – Des adaptations inscrites au PI sont permises pour les évaluations ministérielles **sans demande d'autorisation** préalable (voir annexe 1). – Des adaptations inscrites au PI sont permises pour les évaluations ministérielles, mais doivent faire l'objet d'une **demande d'autorisation à la sanction des études** (voir annexe 2 - formulaire). **Attention :** une aide ponctuelle offerte à l'élève, en contexte d'évaluation, peut être à considérer ou non pour porter un jugement. Elle peut être offerte à **tous** les élèves. Puisque que le besoin est sporadique et que l'aide n'est pas planifiée et inscrite au PI, elle n'est pas une adaptation.	– Toute modification doit être planifiée, inscrite au PI et révisée régulièrement. – Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif de celles-ci pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles au moyen des adaptations qui lui sont nécessaires. – Si l'utilisation de modification(s) est nécessaire à long terme, les conséquences de leur application et de leur impact sur la diplomation doivent être clairement identifiées et explicitées au jeune et à ses parents.

ADAPTATIONS ET MODIFICATIONS

Quand les mettre en place ?

- Lorsqu'elles sont nécessaires pour permettre à l'élève ayant des besoins particuliers de démontrer ses apprentissages.
- Les modifications peuvent être mises en place lorsque les adaptations ne répondent pas suffisamment aux besoins d'un jeune et qu'un résultat disciplinaire est en échec à 3 bulletins successifs.

Comment les déterminer et les mettre en place ?

- Il est préférable de sélectionner **quelques adaptations ou modifications qui répondent aux besoins du jeune** plutôt qu'en sélectionner un grand nombre.
- L'implication du jeune concernant le choix des adaptations ainsi que l'évaluation de leur impact est essentielle pour favoriser sa réussite scolaire.
- Elles sont déterminées en concertation avec les enseignants de l'élève. Tous les intervenants (enseignants, intervenants, direction et parents) doivent connaître et appliquer les adaptations et modifications inscrites au plan d'intervention qui concernent leur discipline.
- L'élève doit être soutenu dans l'appropriation de certaines mesures jusqu'à ce qu'il soit autonome dans leur utilisation.

Bulletin

- L'utilisation de modifications doit être notée au bulletin.

Français - Lecture

LÉGENDE :	
A	Situation d'apprentissage
É	Situation d'évaluation
S	Sanction des études
✋	Pour les adaptations et les modifications précédées d'une ✋, il est conseillé de les mettre en place seulement si un rapport d'analyse des besoins en lecture et en écriture le recommande ou si un rapport d'évaluation professionnelle justifie leur utilisation.
✖	Autorisé
✖[1]	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Si les conditions ont été respectées (PI et mise en place en apprentissage) elle devrait être acceptée.
?	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Aucune précision n'est apportée quant à son acceptation ou son refus dans le guide de la sanction. Une analyse de cas est nécessaire.
❖	Adaptation pouvant remplacer une modification.

FRANÇAIS-LECTURE

Flexibilités

Asseoir l'élève à un endroit stratégique (près de l'enseignant, d'un pair, du tableau, des affiches aide-mémoires, etc.).
Encourager l'utilisation de moyens offerts par l'école (périodes de récupération, sous-groupes de besoins, etc.).
Limiter les situations de lecture à voix haute devant les pairs.
Recommander l'utilisation d'un cache ou d'une règle pour faciliter la poursuite oculaire.
Permettre l'utilisation de transparents pour annoter des textes qui proviennent de manuels.
Fournir des copies différentes pour le texte et la feuille réponse (éviter le recto-verso).
Permettre l'utilisation d'un dictionnaire divisé alphabétiquement par des languettes.
Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.
Permettre l'utilisation d'un référentiel de stratégies de lecture.

Adaptations (inscrites au PI)

	A	É	S
Donner <u>1/3 de plus</u> que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨ Pour prendre le temps de planifier la réalisation de la tâche ; ⇨ Pour prendre le temps de bien comprendre le texte, de ressortir les idées principales des paragraphes ; ⇨ Pour s'approprier le vocabulaire inconnu ; ⇨ Pour répondre aux questions et réviser ses réponses ; ⇨ Pour mobiliser les stratégies apprises en classe ; ⇨ Autres :	×	×	×
Donner <u>plus de 1/3</u> du temps pour faire une évaluation.	×	×	×[1]
Permettre que des évaluations et des travaux se fassent dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	×
Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction. ⇨ Remettre les questions une à la fois. ⇨ Remettre le texte par partie, une page à la fois, un paragraphe à la fois, etc. ⇨ Autres :	×	×	?
Réaménager l'horaire d'une évaluation en permettant des pauses (avec sortie).	×	×	×[1]
Permettre des pauses à l'intérieur du local pendant une évaluation (sans sortie).	×	×	×
Réaménager des textes : aération et agrandissement des caractères.	×	×	×[1]
Prévoir un endroit où la lecture peut se faire à voix haute avec surveillance.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un casque d'écoute de retour de voix (Whisper Phone) dans un autre local avec surveillance.	×	×	×
Offrir un outil pour gérer le temps (time timer).	×	×	×
Permettre l'utilisation de coquilles auditives pour réduire les stimulations auditives.	×	×	×
Fournir à l'élève un organisateur graphique vierge à compléter (non construit en fonction du texte à l'étude) pour soutenir sa lecture.	×	×	?
Permettre l'utilisation d'un référentiel construit spécifiquement pour l'élève en fonction d'une difficulté précise.	×	×	?
Diminuer le nombre de questions en éliminant celles qui sont similaires.	×		
Donner un exemple concret d'une notion (faire un exemple qu'il pourra reproduire).	×		
Permettre que l'élève donne ses réponses à l'oral (enregistrement numérique).	×	×	×
Permettre que l'élève donne ses réponses à l'oral à un accompagnateur qui note mot à mot ce que dicte l'élève.	×	×	?
Permettre l'utilisation de dictionnaires spécialisés : au son (ex. : Eureka) ou électronique (ex. : Lexibook).	×	×	×

	A	É	S
Permettre l'utilisation de référentiels de correspondances grapho-phonémiques et d'aide mémoire.	×	×	×
Permettre à l'élève de nous lire une consigne sans qu'elle soit clarifiée.	×	×	×
Permettre que l'élève souligne les réponses à des questions dans un texte plutôt que de lui faire recopier.	×	×	?
Fournir des copies différentes pour le texte et la feuille réponse (éviter le recto-verso).	×	×	×
Soutenir l'élève en pointant du doigt les syllabes du texte à lire.	×	×	?
Mettre en évidence les syllabes des mots d'un texte par des traits, des couleurs ou des liaisons.	×	×	?
✋ Permettre l'utilisation d'un ordinateur pour écrire ses réponses (sans logiciel d'aide à l'écriture), sans connexion Internet ou réseau, en faisant des sauvegardes régulières (clé USB) et en imprimant la copie finale.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un correcteur (Word, Antidote) pour écrire ses réponses.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots pour écrire ses réponses.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'une synthèse vocale (ex. : WordQ) pour lire les questions, consignes, textes ou romans numérisés.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un crayon numérisateur (ex : C-Pen) pour que l'élève sélectionne les informations essentielles et les réécoute au moyen de la synthèse vocale.	×	×	×

Modifications (inscrites au PI)

Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif d'une modification pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles. Pour lui fournir de l'aide, la modification (★) sera remplacée par une adaptation pouvant répondre au même besoin (éléments précédés du❖ ou de la✋).

Toutefois, s'il est nécessaire de conserver une modification en situation d'évaluation, elle devra être considérée au moment de porter le jugement. Il revient à l'enseignant de lui donner une valeur en fonction des critères d'évaluation.

	A	É	S
★ Fournir un organisateur d'idées partiellement conçu ou conçu par l'enseignant.	×	×	
❖ Fournir à l'élève un organisateur d'idées vierge à compléter pour soutenir sa lecture.	×	×	?
★ Vérifier la compréhension des consignes en demandant à l'élève de les reformuler oralement et en clarifiant les consignes au besoin.	×	×	
❖ Permettre à l'élève de nous lire une consigne sans qu'elle soit clarifiée.	×	×	×
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Surligner les éléments importants (mots-clés, idées principales) afin que l'élève trouve rapidement l'information pertinente dans le texte ou dans une question.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Associer des questions ou des blocs de questions à des paragraphes, à des sections du texte.	×	×	
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes, textes ou romans numérisés en situation d'apprentissage et d'évaluation.	×	×	×
★ Réduire le nombre de lectures à effectuer.	×	×	
★ Diminuer le nombre de questions à répondre ou éliminer celles qui sont similaires.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Permettre qu'un accompagnateur (adulte, élève) aide l'élève en lisant les questions ou le texte.	×		
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes, textes ou romans.	×	×	×
★ Mettre à la disposition de l'élève les textes, romans et les questions lues avec une voix humaine (baladeur, format MP3) et mettre à la disposition de l'élève l'enregistrement. Numérisés en situation d'apprentissage et d'évaluation.	×		
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes, textes ou romans numérisés en situation d'apprentissage et d'évaluation.	×	×	×

Français - Écriture

LÉGENDE :	
A	Situation d'apprentissage
É	Situation d'évaluation
S	Sanction des études
✋	Pour les adaptations et les modifications précédées d'une ✋, il est conseillé de les mettre en place seulement si un rapport d'analyse des besoins en lecture et en écriture le recommande ou si un rapport d'évaluation professionnelle justifie leur utilisation.
✖	Autorisé
✖[1]	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Si les conditions ont été respectées (PI et mise en place en apprentissage) elle devrait être acceptée.
?	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Aucune précision n'est apportée quant à son acceptation ou son refus dans le guide de la sanction. Une analyse de cas est nécessaire.
❖	Adaptation pouvant remplacer une modification.

FRANÇAIS-ÉCRITURE

Flexibilité

Comptabiliser une seule fois une erreur d'orthographe d'usage répétée pour un même mot. Ex : Si l'élève écrit « bato » deux fois dans un texte, il perd un seul point. S'il écrit « bato » et « batto », il en perd deux.
Asseoir l'élève à un endroit stratégique (près de l'enseignant, d'un pair, du tableau, des affiches aide-mémoire, etc.).
Encourager l'utilisation des moyens offerts par l'école (périodes de récupération, sous-groupes de besoins, etc.).
Permettre à l'élève de remettre son brouillon sans produire de version finale.
Permettre l'utilisation d'un ordinateur pour écrire directement son texte (sans logiciel d'aide à l'écriture) en faisant des sauvegardes régulières et en imprimant la copie finale.
Permettre l'utilisation d'outils de références (dictionnaire divisé alphabétiquement par des languettes, dictionnaire en ligne, Bescherelle en ligne, etc.).
Offrir le choix de l'écriture script ou cursive.
Permettre l'utilisation d'un référentiel (démarche de correction, banque de mots, stratégies d'écriture).

Adaptations (inscrites au PI)

	A	É	S
Donner 1/3 de plus que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨Pour planifier la réalisation de la tâche ; ⇨Pour planifier et structurer les idées ; ⇨Pour rédiger le texte ; ⇨Pour réviser et corriger le texte ; ⇨Pour mobiliser les stratégies apprises en classe ; ⇨Autres :	×	×	×
Donner plus de 1/3 du temps pour faire une évaluation.	×	×	×[1]
Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction. ⇨Découper la tâche de planification en étapes ; ⇨Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc ; ⇨Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois ; ⇨Autres :	×	×	?
Réaménager l'horaire d'une évaluation en permettant des pauses (avec sortie).	×	×	×[1]
Permettre des pauses à l'intérieur du local pendant une évaluation (sans sortie).	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un référentiel construit spécifiquement pour l'élève en fonction d'une difficulté précise.	×	×	?
Permettre le sous-titrage lors de visionnements.	×	×	?
Entendre de vive voix le texte entendu sur matériel audio.	×	×	×
Permettre à l'élève de réécouter un enregistrement audio dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	?
Permettre à l'élève de dire ou d'enregistrer sa production avant de l'écrire (Audacity, enregistreur numérique, fonction Magnétophone dans Windows).	×	×	×
Permettre l'utilisation de dictionnaires spécialisés (Eureka, Lexibook, la fonction dictionnaire du logiciel Antidote, etc.).	×	×	×
Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : Word Q) ou un adulte lise les consignes et le recueil de textes préparatoires numérisés.	×	×	×
Permettre l'utilisation du correcteur de Word pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la révision de la structure de phrases.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots (ex. : Word Q).	×	×	×
Permettre l'utilisation de la fonction Correcteur dans Antidote pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×

	A	É	S
✋ Permettre l'utilisation de la fonction Dictionnaire dans Antidote (synonymes, antonymes et famille) pour varier le vocabulaire.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la fonction Dictionnaire dans Antidote (conjugaison) pour effectuer la correction des accords dans le groupe du verbe.	×	×	×

Modifications (inscrites au PI)

Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif d'une modification pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles. Pour lui fournir de l'aide, la modification (★) sera remplacée par une adaptation pouvant répondre au même besoin (éléments précédés du❖ ou de la✋).

Toutefois, s'il est nécessaire de conserver une modification en situation d'évaluation, elle devra être considérée au moment de porter le jugement. Il revient à l'enseignant de lui donner une valeur en fonction des critères d'évaluation.

	A	É	S
★ Permettre à l'élève de dicter son texte (à un accompagnateur ou à un logiciel de dictée vocale).	×	×	
✋ Permettre l'utilisation du correcteur de Word pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : Word Q) ou un adulte lise les consignes et le recueil de textes préparatoires numérisés.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la révision de la structure de phrases.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots (ex. : Word Q).	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la fonction Correcteur dans Antidote pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la fonction Dictionnaire dans Antidote (synonymes, antonymes et famille) pour varier le vocabulaire.	×	×	×
✋ Permettre à l'élève de dire ou d'enregistrer sa production avant de l'écrire (Audacity, enregistreur numérique, fonction Magnétophone dans Windows).	×	×	×
★ Soutenir l'élève en posant des questions indicatives, en clarifiant des questions, en faisant des suggestions qui orientent les réponses durant les évaluations.	×	×	
❖ Morceler la tâche en étapes sans lui fournir une rétroaction;	×	×	?
⇨ Découper la tâche de planification en étapes.			
⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc.			
⇨ Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois.			
❖ Permettre l'utilisation d'un référentiel construit spécifiquement pour l'élève en fonction d'une difficulté précise.	×	×	?
★ Corriger, souligner ou indiquer dans la marge les erreurs pour que l'élève les corrige.	×	×	
✋ Permettre l'utilisation du correcteur de Word pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la fonction Correcteur dans Antidote pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la fonction Dictionnaire dans Antidote (conjugaison) la correction des accords dans le groupe du verbe.	×	×	×
★ Accompagner l'élève dans la planification et le développement de ses idées.	×	×	
❖ Permettre l'utilisation de référentiels.	×	×	?
❖ Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction;	×	×	?
⇨ Découper la tâche de planification en étapes.			
⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc.			
⇨ Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois.			
★ Corriger uniquement le contenu, sans considérer les fautes.	×	×	

Anglais - Compréhension orale et écrite

LÉGENDE :	
A	Situation d'apprentissage
É	Situation d'évaluation
S	Sanction des études
✋	Pour les adaptations et les modifications précédées d'une ✋, il est conseillé de les mettre en place seulement si un rapport d'analyse des besoins en lecture et en écriture le recommande ou si un rapport d'évaluation professionnelle justifie leur utilisation.
✖	Autorisé
✖[1]	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Si les conditions ont été respectées (PI et mise en place en apprentissage) elle devrait être acceptée.
?	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Aucune précision n'est apportée (quant à son acceptation ou son refus) dans le guide de la sanction. Une analyse de cas est nécessaire.
❖	Adaptation pouvant remplacer une modification.

ANGLAIS-COMPRÉHENSION ORALE ET ÉCRITE

Flexibilité

Permettre l'utilisation d'un dictionnaire anglais-français papier, électronique ou informatique.
Asseoir l'élève à un endroit stratégique (près de l'enseignant, d'un pair, du tableau, des affiches aide-mémoire, etc.).
Encourager l'utilisation des moyens offerts par l'école (périodes de récupération, sous-groupes de besoins, etc.).
Permettre l'utilisation d'outils de références.
Limiter les situations de lecture à voix haute devant les pairs.
Permettre l'utilisation de transparents pour annoter des textes qui proviennent de manuels.
Fournir des copies différentes pour le texte et la feuille réponse (éviter le recto-verso).
Permettre l'utilisation d'un dictionnaire divisé alphabétiquement par des languettes.
Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.

Adaptations (inscrites au PI)	**A**	**É**	**S**
Donner <u>1/3 de plus</u> que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨ Pour prendre le temps de planifier la réalisation de la tâche ; ⇨ Pour prendre le temps de bien comprendre le texte, de ressortir les idées principales des paragraphes ; ⇨ Pour s'approprier le vocabulaire inconnu ; ⇨ Pour répondre aux questions et réviser ses réponses ; ⇨ Pour mobiliser les stratégies apprises en classe ; ⇨ Autres :	×	×	×
Donner <u>plus de 1/3</u> du temps pour faire une évaluation.	×	×	×[1]
Permettre que des évaluations et des travaux se fassent dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	×
Morceler la tâche en étape sans fournir de rétroaction. ⇨ Remettre les questions une à la fois. ⇨ Remettre le texte par partie, une page à la fois, un paragraphe à la fois, etc. ⇨ Autres :	×	×	?
Réaménager l'horaire d'une évaluation en permettant des pauses (avec sortie).	×	×	×[1]
Permettre des pauses à l'intérieur du local pendant une évaluation (sans sortie).	×	×	×
Réaménager des textes : aération et agrandissement des caractères.	×	×	×[1]
Prévoir un endroit où la lecture peut se faire à voix haute avec surveillance.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un casque d'écoute de retour de voix (Whisper Phone) dans un autre local avec surveillance.	×	×	×
Offrir un outil pour gérer le temps (time timer).	×	×	×
Permettre l'utilisation de coquilles auditives pour réduire les stimulations auditives.	×	×	×
Fournir à l'élève un organisateur d'idées vierge à compléter pour soutenir sa lecture.	×	×	?
Diminuer le nombre de questions en éliminant celles qui sont similaires.	×		
Donner un exemple concret d'une notion (faire un exemple qu'il pourra reproduire).	×		
Permettre que l'élève donne ses réponses à l'oral (enregistreur numérique).	×	×	×
Permettre que l'élève donne ses réponses à l'oral à un accompagnateur qui note mot à mot ce que dicte l'élève.	×	×	?
Permettre l'utilisation d'un dictionnaire phonétique anglais (papier ou électronique).	×	×	×
Permettre l'utilisation de référentiels de correspondances grapho-phonémiques et d'aide mémoire.	×	×	×
Permettre à l'élève de nous lire une consigne sans qu'elle soit clarifiée.	×	×	×

	A	É	S
Permettre que l'élève souligne les réponses à des questions dans un texte plutôt que de lui faire recopier.	×	×	?
Fournir des copies différentes pour le texte et la feuille réponse (éviter le recto-verso).	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un ordinateur pour écrire ses réponses (sans logiciel d'aide à l'écriture), sans connexion internet ou réseau, en faisant des sauvegardes régulières et en imprimant la copie finale.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un correcteur pour écrire ses réponses.	×	×	×
✋ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : Word Q) lise les questions, consignes, textes ou romans numérisés en situation d'apprentissage et d'évaluation.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots pour écrire ses réponses	×	×	×
Permettre le sous-titrage en anglais lors de visionnements.	×	×	?
Entendre de vive voix le texte entendu sur matériel audio.	×	×	×
Permettre à l'élève de réécouter un enregistrement audio dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	?

Modifications (inscrites au PI)

Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif d'une modification pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles. Pour lui fournir de l'aide, la modification (★) sera remplacée par une adaptation pouvant répondre au même besoin (éléments précédés du❖ ou de la✋).

Toutefois, s'il est nécessaire de conserver une modification en situation d'évaluation, elle devra être considérée au moment de porter le jugement. Il revient à l'enseignant de lui donner une valeur en fonction des critères d'évaluation.

	A	É	S
★ ✋ Utiliser un traducteur automatisé qui permet la traduction de plus d'un mot à la fois.	×		
❖ Permettre l'utilisation d'un dictionnaire divisé alphabétiquement par des languettes.	×	×	×
❖ Permettre l'utilisation d'un dictionnaire phonétique anglais (papier ou électronique).	×	×	×
❖ Permettre l'utilisation de référentiels de correspondances grapho-phonémiques et d'aide mémoire.	×	×	×
❖ Fournir à l'élève un organisateur graphique vierge à compléter pour soutenir sa lecture	×	×	?
★ Vérifier la compréhension des consignes en demandant à l'élève de les reformuler oralement et en clarifiant les consignes au besoin.	×	×	
❖ Permettre à l'élève de nous lire une consigne sans qu'elle soit clarifiée.	×	×	×
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Surligner les éléments importants afin que l'élève trouve rapidement l'information pertinente dans le texte ou dans une question.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Associer des questions ou des blocs de questions à des paragraphes, à des sections du texte.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Réduire le nombre de lectures à effectuer.	×	×	
★ Diminuer le nombre de questions à répondre ou éliminer celles qui sont similaires.	×	×	
★ Permettre qu'un accompagnateur (adulte, élève) aide l'élève en lisant les questions ou le texte.	×		
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes, textes ou romans numérisés.	×	×	×
★ Mettre à la disposition de l'élève les textes, romans et les questions lues avec une voix humaine (baladeur, format MP3) et mettre à la disposition de l'élève l'enregistrement.	×		
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes, textes ou romans numérisés en situation d'apprentissage et d'évaluation.	×	×	×

Anglais - Écriture

LÉGENDE :	
A	Situation d'apprentissage
É	Situation d'évaluation
S	Sanction des études
✋	Pour les adaptations et les modifications précédées d'une ✋, il est conseillé de les mettre en place seulement si un rapport d'analyse des besoins en lecture et en écriture le recommande ou si un rapport d'évaluation professionnelle et justifie leur utilisation.
✖	Autorisé
✖[1]	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Si les conditions ont été respectées (PI et mise en place en apprentissage) elle devrait être acceptée.
?	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Aucune précision n'est apportée quant à son acceptation ou son refus dans le guide de la sanction. Une analyse de cas est nécessaire.
❖	Adaptation pouvant remplacer une modification.

ANGLAIS-ÉCRITURE

Flexibilité

Comptabiliser une seule fois une erreur d'orthographe d'usage répétée pour un même mot.
Asseoir l'élève à un endroit stratégique (près de l'enseignant, d'un pair, du tableau, des affiches aide-mémoire, etc.)
Encourager l'utilisation des moyens offerts par l'école (périodes de récupération, sous-groupes de besoins, etc.)
Permettre à l'élève de remettre son brouillon sans produire de version finale.
Permettre l'utilisation d'un ordinateur pour écrire directement son texte (sans logiciel d'aide à l'écriture) en faisant des sauvegardes régulières et en imprimant la copie finale.
Permettre l'utilisation d'outils de références (dictionnaire divisé alphabétiquement par des languettes, dictionnaire anglais-français papier, électronique ou informatique, Bescherelle en ligne, etc.)

Adaptations (inscrites au PI)

	A	É	S
Permettre à l'élève d'écrire son texte en français et de traduire ensuite chaque mot en anglais.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un dictionnaire phonétique anglais papier ou électronique.	×	×	×
Donner 1/3 de plus que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨Pour planifier la réalisation de la tâche ; ⇨Pour bien planifier et structurer les idées; ⇨ Pour rédiger le texte ; ⇨Pour réviser et corriger le texte ; ⇨Pour mobiliser les stratégies apprises en classe ; ⇨Autres :	×	×	×
Donner plus de 1/3 du temps pour faire une évaluation.	×	×	×[1]
Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction. ⇨ Découper la tâche de planification en étapes ; ⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc ; ⇨ Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois ; ⇨ Autres :	×	×	?
Réaménager l'horaire d'une évaluation en permettant des pauses (avec sortie).	×	×	
Permettre des pauses à l'intérieur du local pendant une évaluation (sans sortie).	×	×	×
Permettre l'utilisation de référentiels.	×	×	?
Permettre à l'élève de dire ou d'enregistrer sa production avant de l'écrire (Audacity, enregistreur numérique, fonction Magnétophone dans Windows).	×	×	×
Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : Word Q) ou un adulte lise les consignes et le recueil de textes préparatoires numérisés.	×	×	×
Permettre l'utilisation du correcteur de Word pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la révision de la structure de phrases.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots (ex. : Word Q).	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un correcteur pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un correcteur pour la correction des accords dans le groupe du verbe.	×	×	×

Modifications (inscrites au PI)

Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif d'une modification pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles. Pour lui fournir de l'aide, la modification (★) sera remplacée par une adaptation pouvant répondre au même besoin (éléments précédés du❖ ou de la✋).

Toutefois, s'il est nécessaire de conserver une modification en situation d'évaluation, elle devra être considérée au moment de porter le jugement. Il revient à l'enseignant de lui donner une valeur en fonction des critères d'évaluation.

	A	É	S
★ Permettre que l'élève puisse rédiger des phrases/textes en écrivant certains mots en français	×		
❖ Permettre à l'élève d'écrire son texte en français et de traduire ensuite chaque mot en anglais.	×	×	×
❖ Permettre l'utilisation d'un dictionnaire phonétique anglais (papier ou électronique).	×	×	×
❖ Permettre l'utilisation d'un dictionnaire anglais-français (papier, électronique ou informatique).	×	×	×
★ Permettre un traducteur automatisé qui traduit plus d'un mot à la fois.	×		
❖ Permettre à l'élève d'écrire son texte en français et de traduire ensuite chaque mot en anglais.	×	×	×
❖ Permettre l'utilisation d'un dictionnaire phonétique anglais (papier ou électronique).	×	×	×
❖ Permettre l'utilisation d'un dictionnaire anglais-français (papier, électronique ou informatique).	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la révision de la structure de phrases.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots (ex. : Word Q).	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un correcteur pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×
✋ Permettre à l'élève de dire ou d'enregistrer sa production avant de l'écrire (Audacity, enregistreur numérique, fonction Magnétophone dans Windows).	×	×	×
★ Soutenir l'élève en posant des questions indicatives, en clarifiant des questions, en faisant des suggestions qui orientent les réponses durant les évaluations.	×	×	
❖ Morceler la tâche en étapes sans lui fournir une rétroaction; ⇨ Découper la tâche de planification en étapes. ⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc. ⇨ Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois.	×	×	?
❖ Permettre l'utilisation de référentiels.	×	×	?
★ Corriger, souligner ou indiquer dans la marge les erreurs pour que l'élève les corrige.	×	×	
✋ Permettre l'utilisation du correcteur de Word.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de dictionnaires spécialisés.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation du correcteur de Word pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un correcteur pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×
✋ Permettre l'utilisation d'un correcteur pour l'accord dans le groupe du verbe.	×	×	×
★ Accompagner l'élève dans la planification et le développement de ses idées.	×	×	
❖ Permettre l'utilisation de référentiels.	×	×	?
❖ Morceler la tâche en étapes sans lui fournir une rétroaction; ⇨ Découper la tâche de planification en étapes. ⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc. ⇨ Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois.	×	×	?

	A	É	S
Permettre à l'élève de dicter son texte (à un accompagnateur ou a un logiciel de dictée vocale).	×	×	
Permettre l'utilisation du correcteur de Word pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : Word Q) ou un adulte lise les consignes et le recueil de textes préparatoires numérisés.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la correction des erreurs orthographiques.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la synthèse vocale (ex. : Word Q) pour la révision de la structure de phrases.	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un prédicteur de mots (ex. : Word Q).	×	×	×
Permettre l'utilisation de la fonction Correcteur dans Antidote pour effectuer les accords grammaticaux.	×	×	×
Permettre l'utilisation de la fonction Dictionnaire dans Antidote (synonymes, antonymes et famille) pour varier le vocabulaire.	×	×	×
Permettre à l'élève de dire ou d'enregistrer sa production avant de l'écrire (Audacity, enregistreur numérique, fonction Magnétophone dans Windows).	×	×	×

Mathématique

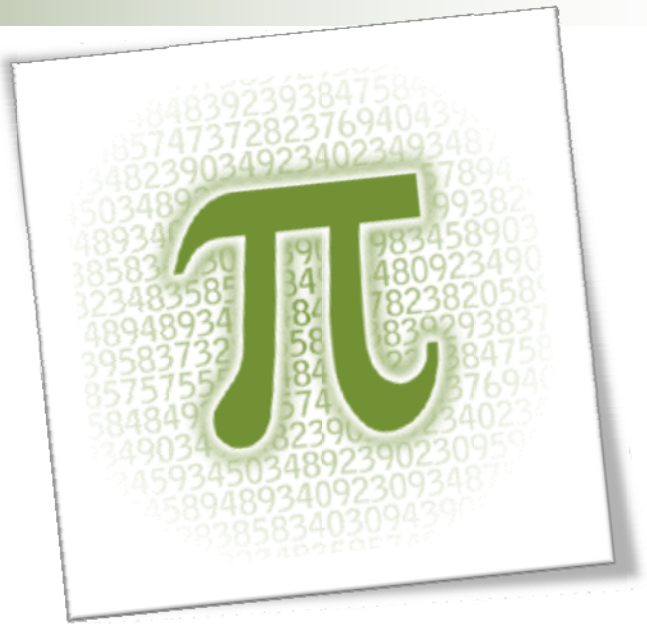

LÉGENDE :	
A	Situation d'apprentissage
É	Situation d'évaluation
S	Sanction des études
✋	Pour les adaptations et les modifications précédées d'une ✋, il est conseillé de les mettre en place seulement si un rapport d'analyse des besoins en lecture et en écriture le recommande ou si un rapport d'évaluation professionnelle et justifie leur utilisation.
✖	Autorisé
✖[1]	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Si les conditions ont été respectées (PI et mise en place en apprentissage) elle devrait être acceptée.
?	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Aucune précision n'est apportée quant à son acceptation ou son refus dans le guide de la sanction. Une analyse de cas est nécessaire.
❖	Adaptation pouvant remplacer une modification.

MATHÉMATIQUES

Flexibilité

Asseoir l'élève à un endroit stratégique (près de l'enseignant, d'un pair, du tableau, des affiches aide-mémoire, etc.).
Encourager l'utilisation des moyens offerts par l'école (périodes de récupération, sous-groupes de besoins, etc.).
Permettre la manipulation de matériel concret.
Accepter l'orientation inadéquate de l'écriture d'un chiffre lorsque l'élève confirme la bonne réponse à l'oral (3, Ɛ).
Permettre l'usage de la calculatrice ou de référentiels comme les tables de multiplication, un aide-mémoire de procédures et de démarches.
Permettre l'utilisation de transparent pour annoter des informations qui proviennent de manuels.

Adaptations (inscrites au PI)	A	É	S
Mettre en place les fonctions d'aide déterminées en lecture et en écriture si le besoin est présent.	×	×	×
Donner <u>1/3 de plus</u> que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨Planifier la réalisation de la tâche ; ⇨Bien comprendre les questions ou problèmes posés ; ⇨S'approprier le vocabulaire inconnu ; ⇨Répondre aux questions, réviser ses démarches et réponses ; ⇨Mobiliser les stratégies apprises en classe; ⇨Autres :	×	×	×
Donner <u>plus de 1/3</u> du temps pour faire une évaluation.	×	×	×[1]
Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction (C2 seulement); ⇨Remettre les questions une à la fois. ⇨ Autres : _____	×	×	?
Réaménager l'horaire d'une évaluation en permettant des pauses (avec sortie).	×	×	×[1]
Permettre des pauses à l'intérieur du local pendant une évaluation (sans sortie).	×	×	×
Permettre que des évaluations et des travaux se fassent dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	×
Prévoir un endroit où la lecture peut se faire à voix haute (avec surveillance pour la sanction).	×	×	×
Fournir des copies différentes pour le texte, les problèmes et les traces (éviter le recto-verso).	×	×	?
Réaménager la présentation des documents : aération et agrandissement des caractères.	×	×	×[1]
Jumeler l'élève avec un autre pour la lecture de questions, de textes.	×		
Permettre qu'un accompagnateur (adulte) aide l'élève en lisant les questions ou le texte (sans questions indicatives, sans clarifier les questions, sans suggestions qui orientent les réponses et sans apporter de changements aux réponses).	×	×	×
Enregistrer les consignes et les questions et mettre à la disposition de l'élève l'enregistrement (MP3, enregistrement numérique, etc.).	×	×	×
Permettre à l'élève de répondre aux questions oralement (Smart pen) afin de démontrer et d'expliquer sa démarche.	×	×	×
Diminuer le nombre de questions en éliminant celles qui sont similaires.	×		

Modifications (inscrites au PI)

Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif d'une modification pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles. Pour lui fournir de l'aide, la modification (★) sera remplacée par une adaptation pouvant répondre au même besoin (éléments précédés du❖ ou de la✋).

Toutefois, s'il est nécessaire de conserver une modification en situation d'évaluation, elle devra être considérée au moment de porter le jugement. Il revient à l'enseignant de lui donner une valeur en fonction des critères d'évaluation.

	A	É	S
★ Modifier ou simplifier une consigne ou des éléments du problème (ex : demander le périmètre plutôt que l'aire, utiliser des nombres plus petits, etc.).	×	×	
★ Retirer une étape jugée trop difficile d'une situation-problème.	×	×	
★ Souligner les informations importantes ou les dégager pour l'élève.	×	×	
★ Fournir les étapes d'une situation-problème à l'élève.	×	×	
★ Mettre en évidence les connaissances à utiliser pour résoudre la situation-problèmes ; indiquer les concepts et processus à mobiliser.	×	×	
★ Fournir des explications sur un concept et des processus à mobiliser.	×	×	
★ Donner ou faire un exemple.	×	×	
★ Morceler la tâche en étapes sans fournir une rétroaction (C1).	×	×	
★ Vérifier la compréhension des consignes et des questions en demandant à l'élève de les reformuler oralement et en clarifiant les consignes au besoin ou en expliquant un concept.	×	×	
❖ Permettre à l'élève de nous lire une consigne sans qu'elle soit clarifiée.	×	×	×
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Diminuer le nombre de questions à répondre ou éliminer celles qui sont similaires.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
❖ Donner <u>1/3 de plus</u> que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨Planifier la réalisation de la tâche ; ⇨Bien comprendre les questions ou problèmes posés ; ⇨Pour s'approprier le vocabulaire inconnu ; ⇨Pour répondre aux questions, réviser ses démarches et réponses ; ⇨Pour mobiliser les stratégies apprises en classe; ⇨Autres :	×	×	×
❖ Permettre qu'un accompagnateur (adulte, élève) aide l'élève en lisant les questions ou le texte.	×	×	×
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions ou les consignes.	×	×	×
❖ Mettre à la disposition de l'élève les textes, les questions ou les consignes lues avec une voix humaine (baladeur, format MP3).	×	×	?

Science et technologie, univers social, éthique et culture religieuse

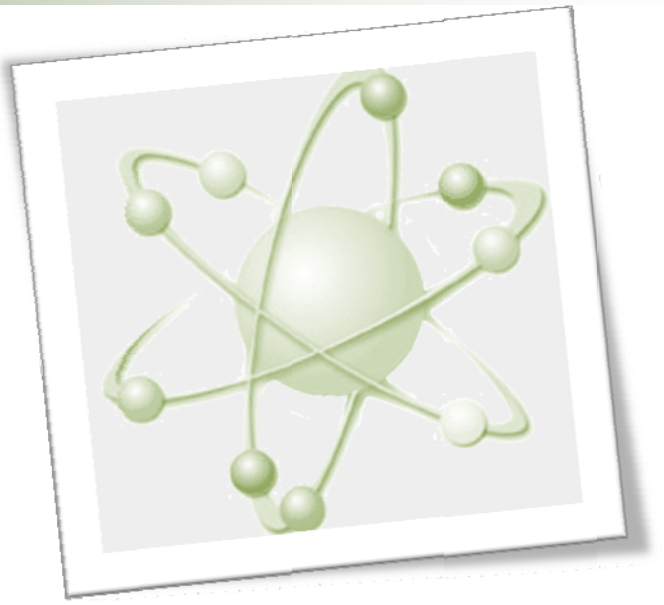

LÉGENDE :	
A	Situation d'apprentissage
É	Situation d'évaluation
S	Sanction des études
✋	Pour les adaptations et les modifications précédées d'une ✋, il est conseillé de les mettre en place seulement si un rapport d'analyse des besoins en lecture et en écriture le recommande ou si un rapport d'évaluation professionnelle et justifie leur utilisation.
✖	Autorisé
✖[1]	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Si les conditions ont été respectées (PI et mise en place en apprentissage) elle devrait être acceptée.
?	Une demande doit être adressée à la sanction des études. Aucune précision n'est apportée quant à son acceptation ou son refus dans le guide de la sanction. Une analyse de cas est nécessaire.
❖	Adaptation pouvant remplacer une modification.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE, UNIVERS SOCIAL, ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

Flexibilité

Asseoir l'élève à un endroit stratégique (près de l'enseignant, d'un pair, du tableau, des affiches aide-mémoire, etc.).
Encourager l'utilisation des moyens offerts par l'école (périodes de récupération, sous-groupes de besoins, etc.) .
Permettre la manipulation de matériel concret.
Permettre l'usage d'un aide-mémoire, de procédures et de démarches.

Adaptations (inscrites ai PI)	**A**	**É**	**S**
Mettre en place les fonctions d'aide déterminées en lecture et en écriture si nécessaire.	×	×	×
Donner 1/3 de plus que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après la durée permise. ⇨Pour planifier la réalisation de la tâche. ⇨Pour comprendre le texte, de ressortir les idées principales des paragraphes. ⇨Pour s'approprier le vocabulaire inconnu. ⇨Pour répondre aux questions et réviser ses réponses. ⇨Pour mobiliser les stratégies apprises en classe. ⇨Autres :	×	×	×
Donner plus de 1/3 du temps pour faire une évaluation.	×	×	×[1]
Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction. ⇨Remettre les questions une à la fois. ⇨Remettre le texte par partie une page à la fois, un paragraphe à la fois, etc. ⇨ Découper la tâche de planification en étapes. ⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc. ⇨ Autres :	×	×	?
Réaménager l'horaire d'une évaluation en permettant des pauses (avec sortie).	×	×	×[1]
Permettre des pauses à l'intérieur du local pendant une évaluation (sans sortie).	×	×	×
Permettre que des évaluations et des travaux se fassent dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	×
Permettre que les présentations orales se fassent devant l'enseignant ou devant un petit groupe d'élèves.	×	×	
Permettre le sous-titrage lors de visionnements.	×	×	?
Entendre de vive voix le texte entendu sur matériel audio.	×	×	
Permettre à l'élève de réécouter un enregistrement audio dans un endroit isolé, avec surveillance.	×	×	?
Limiter les situations de lecture à voix haute devant les pairs.	×	×	×
Prévoir un endroit où la lecture peut se faire à voix haute (avec surveillance pour la sanction).	×	×	×
Permettre l'utilisation d'un organisateur d'idées (papier ou électronique).	×	×	?
Permettre l'utilisation d'un transparent pour annoter des textes qui proviennent de manuels.	×	×	
Fournir des copies différentes pour le texte et la feuille réponse, (éviter le recto-verso) pour les textes.	×	×	?
Réaménager des textes : aération et agrandissement des caractères.	×	×	×[1]
Jumeler l'élève avec un autre pour la lecture de questions, de textes.	×		
Permettre qu'un accompagnateur (adulte) aide l'élève en lisant les questions ou le texte (sans questions indicatives, sans clarifier les questions, sans suggestions qui orientent les réponses et sans apporter de changements aux réponses).	×	×	×
Enregistrer les textes et les questions et mettre à la disposition de l'élève l'enregistrement (MP3, enregistrement numérique, etc.).	×	×	×
Permettre à l'élève de répondre aux questions oralement (enregistrement numérique ou accompagnateur).	×	×	×
Permettre que l'élève dicte son texte, en totalité ou en partie à un scripteur ou à un logiciel de dictée vocale.	×	×	?
Remettre les textes à l'avance sans les questions.	×		

Modifications (inscrites au PI)

Afin de ne pas causer préjudice à l'élève, il est essentiel d'envisager le retrait progressif d'une modification pour préparer le jeune adéquatement à la passation des épreuves ministérielles. Pour lui fournir de l'aide, la modification (★) sera remplacée par une adaptation pouvant répondre au même besoin (éléments précédés du❖ ou de la✋).

Toutefois, s'il est nécessaire de conserver une modification en situation d'évaluation, elle devra être considérée au moment de porter le jugement. Il revient à l'enseignant de lui donner une valeur en fonction des critères d'évaluation.

	A	É	S
★ Fournir un organisateur partiellement conçu ou conçu par l'enseignant.	×	×	
❖ Fournir à l'élève un organisateur graphique vierge à compléter pour soutenir sa lecture	×	×	?
★ Associer des questions ou des blocs de questions à des paragraphes, à des sections du texte.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Vérifier la compréhension des consignes et des questions en demandant à l'élève de les reformuler oralement et en clarifiant les consignes au besoin.	×	×	
❖ Permettre à l'élève de nous lire une consigne sans qu'elle soit clarifiée.	×	×	×
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
★ Diminuer le nombre de questions à répondre ou éliminer celles qui sont similaires.	×	×	
❖ Rappeler les stratégies de compréhension d'une question ou d'une consigne.	×	×	×
❖ Donner 1/3 de plus que le temps permis pour faire une évaluation soit avant ou après.	×	×	×
⇨ Pour planifier la réalisation de la tâche ;			
⇨ Pour comprendre le texte, de ressortir les idées principales des paragraphes ;			
⇨ Pour s'approprier le vocabulaire inconnu ;			
⇨ Pour répondre aux questions et réviser ses réponses ;			
⇨ Pour mobiliser les stratégies apprises en classe ;			
⇨ Autres :			
❖ Permettre qu'un accompagnateur (adulte, élève) aide l'élève en lisant les questions ou le texte.	×	×	?
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes ou les textes.	×	×	
❖ Mettre à la disposition de l'élève les textes, romans et les questions lues avec une voix humaine (baladeur, format MP3) et mettre à la disposition de l'élève l'enregistrement.	×	×	?
❖ Permettre qu'une synthèse vocale (ex. : WordQ) lise les questions, consignes ou textes numérisés en situation d'apprentissage et d'évaluation.	×	×	×
★ Accompagner l'élève dans la planification et le développement de ses idées.	×	×	
❖ Permettre l'utilisation de référentiels.	×	×	?
❖ Morceler la tâche en étapes sans fournir de rétroaction;	×	×	?
⇨ Découper la tâche de planification en étapes.			
⇨ Rédiger le texte une partie à la fois, un paragraphe à la fois, etc.			
⇨ Effectuer la correction et la révision par étape, sur un seul aspect à la fois.			

Prise de notes, devoirs et étude

PRISE DE NOTES

Adaptations (inscrites au PI)

- Asseoir l'élève à un endroit stratégique.
- Permettre qu'un pair aide l'élève pour la prise de notes (photocopier les notes).
- Fournir les notes de cours de l'enseignant avant un cours (version informatique ou papier).
- Fournir des notes de cours trouées.
- Permettre l'utilisation de l'ordinateur.
- Permettre l'utilisation de l'ordinateur avec un logiciel spécialisé.
- Enregistrer les consignes, les explications et les notes de cours et mettre l'enregistreur à la disposition de l'élève (enregistreur numérique).

DEVOIRS ET ÉTUDE

Adaptations(inscrites au PI)

- Planifier la réalisation des tâches avec l'élève.
- Prévoir un endroit isolé.
- Planifier les leçons (horaire quotidien) et informer l'élève pour qu'il puisse se préparer.
- S'assurer que le contenu soit accessible : permettre l'accès aux manuels et aux romans à la maison.
- Favoriser les travaux écrits à l'ordinateur.
- Permettre que les réponses soient enregistrées plutôt qu'écrites.
- Favoriser la lecture en alternance avec un lecteur habile (parent, frère ou sœur, etc.).
- Permettre les fonctions d'aide technologique utilisées en classe.
- Vérifier la compréhension des consignes en demandant à l'élève de les reformuler oralement et en clarifiant les consignes au besoin.
- Convenir d'une durée maximale pour le temps consacré aux devoirs.

*Pour que des adaptations soient mises en place lors des périodes de devoirs et d'études, des adaptations doivent être mises en place en apprentissage et en évaluation.

Modifications (inscrites au PI)

- Diminuer le nombre de mots d'orthographe enseigné en classe.
- Diminuer la quantité de notions à étudier.
- Diminuer la quantité de travail à faire
- Cibler les mots à l'étude en fonction des caractéristiques de l'élève (ex. : mots à graphie particulière, sons à travailler en particulier, règles contextuelles, fréquence des mots, etc.).
- Cibler les règles grammaticales à l'étude en fonction des caractéristiques de l'élève.

*Pour que des modifications soient mises en place lors des périodes de devoirs et d'études, des modifications doivent être mises en place en apprentissage et en évaluation.

ANNEXE 1

Mesures d'adaptation pouvant être reconduites en période d'évaluation ministérielle, en formation générale des jeunes, sans qu'une demande soit faite à la Direction de la sanction des études

La direction de l'école est autorisée à mettre en place, en période d'évaluation ministérielle, les mesures énumérées ci-dessous pour un élève ayant des besoins particuliers. Un rapport d'analyse de la situation de l'élève doit être présent à son dossier. Le lien entre la mesure et le besoin particulier de l'élève, reconnu par le personnel scolaire, doit être établi dans un plan d'intervention. Cette mesure doit être régulièrement utilisée par l'élève en cours d'apprentissage et d'évaluation et elle doit solliciter la prise de décision de l'élève. En tout temps, la mesure ne doit pas accomplir la tâche à la place de l'élève. Les logiciels de traduction ne peuvent donc pas être utilisés pour l'administration d'une épreuve de langue seconde. Une surveillance continue doit permettre de confirmer sur la copie finale de l'élève que celui-ci a utilisé la mesure autorisée.

- Prolongation de la durée prévue de l'épreuve jusqu'à un maximum équivalant au tiers du temps normalement alloué. La passation de l'épreuve doit toutefois se dérouler au cours d'une seule journée et certaines dispositions doivent être prises de façon que la prolongation se fasse sans que l'élève soit en communication avec les autres élèves à l'heure du dîner et au cours des pauses.

- Présence d'un accompagnateur (interprète, surveillant, etc.) qui fournit l'aide nécessaire à l'élève en tenant compte de ses besoins particuliers déterminés au plan d'intervention. L'accompagnateur ne doit pas poser de questions indicatives, clarifier les questions en les expliquant, faire des suggestions qui orientent les réponses, corriger l'orthographe ou la grammaire ni apporter quelque changement que ce soit aux réponses de l'élève. L'accompagnateur peut lire des textes d'épreuves à l'élève, sauf dans les cas où la compétence à lire est évaluée, en langue d'enseignement et en langue seconde.

- Utilisation d'un outil d'aide à la lecture (par exemple, synthétiseur vocal) et à l'écriture (par exemple correcteur grammatical et lexical, prédicteur de mots) pour la passation des épreuves ministérielles (incluant les épreuves de lecture en langue d'enseignement et en langue seconde). Toute fonction de reconnaissance vocale doit être désactivée pendant la durée totale des épreuves dans le cas où la compétence à écrire est évaluée. Les logiciels de traduction ne peuvent être utilisés dans le contexte d'une épreuve de langue seconde.

- Utilisation d'un ordinateur dans le respect de certaines conditions : limitation de l'accès à Internet aux seules épreuves pour lesquelles cet accès est prévu; absence de communication entre les postes d'un réseau; présence d'un soutien technique avant et pendant les épreuves, prise périodique de sauvegardes pendant les épreuves et impression de la copie finale en caractères de 12 points; cette copie doit inclure un pied de page indiquant le nom de l'élève, son code permanent, le nom du surveillant, le code des épreuves et la date d'administration.

- Utilisation de divers appareils permettant d'écrire.

- Utilisation d'un magnétophone permettant à l'élève de donner ses réponses.

- Utilisation d'un appareil de lecture; télévisionneuse, loupe, support de lecture (plan incliné).

- Passation de l'épreuve dans un endroit isolé avec surveillance.

Source : Guide de sanction des études, version 2012

ANNEXE 2

DEMANDES PARTICULIÈRES D'ADAPTATION EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

Mesures d'adaptation devant faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Direction de la sanction des études, en période d'évaluation ministérielle (épreuves uniques et obligatoires)

Toutes les autres mesures d'adaptation permettant à l'élève de faire la démonstration de ses apprentissages et de communiquer ses réponses doivent faire l'objet d'une entente entre le responsable de la sanction des études de l'organisme scolaire et le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes. Pour demander l'application de ces mesures, les organismes scolaires peuvent utiliser le formulaire intitulé, « demande d'adaptation des conditions de passation des épreuves ministérielles ».

Lorsque l'élève ne possède pas de plan d'intervention ou que les mesures envisagées n'y sont pas prévues, la direction de l'école doit présenter à la Direction de la sanction des études un rapport d'évaluation réalisé par un professionnel reconnu par l'établissement scolaire. Ce rapport doit faire état du besoin particulier de l'élève et de la nécessité de l'utilisation des mesures pertinentes. De plus, une lettre de la direction de l'établissement, qui confirme que l'élève a utilisé ces mesures en cours d'apprentissage et que leur utilisation répond à un besoin particulier, doit être incluse dans la demande.

Pour répondre aux besoins de certains élèves, l'organisme scolaire peut faire appel aux services de la Direction de la sanction des études pour une ou plusieurs des mesures suivantes :

- La transcription des épreuves uniques et obligatoires en braille (abrégée ou intégrale);
- L'agrandissement (Arial, 18 points) de l'ensemble des épreuves ministérielles.

Pour la transcription en braille (abrégée ou intégrale) et l'agrandissement des épreuves, l'organisme scolaire doit présenter, par écrit, son besoin au responsable de la diffusion des épreuves à la Direction de la sanction des études, au plus tard, à la fin du mois de février. Les coordonnées de la personne responsable de la sanction des études doivent être incluses. De plus, pour les épreuves uniques et obligatoires, les noms et les prénoms des élèves ainsi que les numéros et les noms des épreuves doivent être inclus dans la demande. Pour les épreuves uniques, il est nécessaire d'ajouter les numéros des groupes et les codes des écoles.

Source : Guide de sanction des études, version 2012

Éducation, Loisir et Sport
Québec

DEMANDE D'ADAPTATION DES CONDITIONS DE PASSATION DES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES (FGJ)

Ce formulaire peut être utilisé dans les cas suivants :

- l'élève a un plan d'intervention et les mesures envisagées n'y sont pas prévues;
- l'élève n'a pas de plan d'intervention, mais il serait nécessaire, compte tenu d'une situation particulière, d'adapter les conditions de passation des épreuves ministérielles;
- la mesure d'adaptation ne fait pas partie de celles énumérées à la section 5.2.1 du guide.

Documents à inclure : rapport d'évaluation réalisé par un professionnel reconnu par l'école démontrant la présence du besoin et la nécessité de l'utilisation de la mesure et lettre du directeur qui confirme que l'élève a utilisé la mesure en cours d'apprentissage et que son utilisation répond à son besoin.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Code permanent

NOM : _____

Prénom : _____ Session : Janvier ☐

Commission scolaire : _____ Juin ☐

École : _____ Août ☐

Hors session ☐

Code et titre des épreuves : _____

_____

_____

AUTORISATION

Je consens à la transmission de renseignements personnels, y compris les évaluations sous la supervision d'un médecin, praticien, psychologue ou représentant désigné pour aider la Direction de la sanction des études à évaluer ma demande. La direction ne communiquera ces renseignements à personne sans mon consentement écrit.

_____ _____
Signature de l'élève Date

_____ _____
Signature des parents Date

Bibliographie

MELS. 2006. L'évaluation des apprentissages au secondaire – Cadre de référence (chapitres 2 à 6)
MELS. 2006. La différenciation en évaluation
MELS. 2006. Info-Sanction 480
MELS. 2008. Info-Sanction 554
MELS. 2009. Info-Sanction 09-10-018
MELS. 2010. Info-Sanction 10-11-011
MELS. 2010. Info-Sanction 10-11-013
MELS. 2012, Guide de la gestion de la sanction des études